



5000 km de sentiers
balisés en Wallonie et à
Bruxelles.

Note de frais. (NDF)

Si la demande de remboursement concerne le balisage et/ou des frais liés au fonctionnement d'une zone, elle doit être remise au ou à la **délégué.e de zone**.

Si la demande de remboursement concerne des **autres frais**, elle doit être remise au responsable du pôle correspondant (exemples : travail de description et de vérification des randos : responsable du pôle TOPOS, permanences à Mundo : responsable du pôle SUPPORT, travail de carto : responsable du pôle RESEAU, réunion du comité de coordination : coordinateur opérationnel, etc ...)

Date de la NDF:	
Zone ou Pôle concerné	
Nom - Prénom:	
Fonction:	
Adresse:	
CP - Localité:	
Compte bancaire: IBAN	

ACHATS (toujours avec facture) & DEPLACEMENTS avec les transports en commun.					Réservé au trésorier.	
Date	Libellé	Justif n°	Montant	Imputation	Montant	
			- €			
			- €			
			- €			
			- €			
			- €			
			- €			
			- €			
Total des achats :			- €			

DEPLACEMENTS AVEC VOTRE VEHICULE PERSONNEL				€/km : 0,35 €		
Date	Où	Pour	Nbre Km	Montant	Imputation	Montant
				- €		
				- €		
				- €		
				- €		
				- €		
				- €		
				- €		
				- €		
				- €		
				- €		
				- €		
Total des déplacements en voiture :			0	- €		

TOTAL de la NDF:	- €		
-------------------------	-----	--	--

Je déclare sur l'honneur que les frais et les déplacements réclamés ci-dessus ont été effectués dans l'exercice de mes activités de bénévole volontaire pour l'asbl les Sentiers de Grande Randonnée.		Signature:
Approbation délégué.e ou responsable :	Nom et Prénom :	Signature:
	Date approbation:	
Approbation Trésorier :	Nom et Prénom : Brigitte Charbonnel	Signature:
	Date approbation:	

Les Sentiers de Grande Randonnée asbl rue Nanon, 98 – 5000 Namur

° Tel/fax : 081/ 39.06.15 ° Compte bancaire: BE96 0689 0864 5305 ° www.grsentiers.org

TVA: BE0408-148-086